Plus Belle la vie : l'acteur Franck Sémonin condamné à de la prison avec sursis

08/06/2014 à 20h42

Les faits remontent au 27 juin 2010. L'acteur, présent à la discothèque Saint O, une discothèque du vieux-Mans avait frappé au visage un agriculteur sarthois d'une trentaine d'années, rapporte Ouest France.



L'homme agressé s'était vu délivrer une incapacité de travail de trois jours. L'acteur avait ensuite été convoqué chez le juge pour s'expliquer et le verdict de l'affaire vient de tomber. Il plaidait coupable

Franck Sémonin, qui interprète Patrick Nebout, a été condamné à deux mois de prison avec sursis, une amende de 300 euros et devra verser 1500 euros à la victime de ses poings. **Une condamnation qui vient compléter le casier judiciaire de l'acteur qui, s'était déjà rendu coupables de violences, faux et usage de faux.**

Source

Merci à **Padamalgam & Fopastigmatizé**